



12^{ème} RUN TOUR VTT 2011

REGLEMENT PARTICULIER

PRESENTATION :

L'épreuve **RUN TOUR VTT 2011** est une course de Vélo Tout Terrain par étape ouverte aux coureurs masculins et féminins (minimum de 5 engagées) âgés de 17 ans et +, détenteurs d'une licence F.F.C ou U.C.I. Les équipes mixtes ne seront pas acceptées. Le RUN TOUR VTT est organisé par le VELO CLUB DE SAINT DENIS, sous l'égide du COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE LA REUNION.

Une présentation officielle de l'épreuve se tiendra à la salle polyvalente de la mairie de SAINT DENIS le mercredi 9 novembre 2011 à partir de 18 H 00.

L'épreuve se déroulera en 5 étapes, les 10, 11, 12 et 13 novembre 2011 entre ETANG SALE et VILLELE, avec classement par addition de temps à l'issue de chaque étape. Les dames disputeront les 5 étapes (distances aménagées selon les étapes).

ENGAGEMENTS :

Les inscriptions devront parvenir au VELO CLUB DE SAINT DENIS (Monsieur Michel BENARD au 0692 87 92 29), **avant le 05 novembre 2011 au plus tard**. Aucune inscription ne sera acceptée passée cette date.

Les inscriptions doivent se faire par équipe de préférence... (Minimum de 3 coureurs et de 5 maximums)

Les inscriptions individuelles seront acceptées, et traitées après le 5 novembre afin de composer des équipes dite d'entente, formées sur le tas.

Chaque inscription est personnelle et nominative. Elle ne peut être ni échangée, ni cédée.

Aucun désistement ne sera accepté (sauf cas de force majeure). Le coureur devra émettre par écrit la demande de remboursement au plus tard 3 jours après l'épreuve. Cette demande devra être accompagnée de sa justification.

Les frais d'inscription sont fixés à :

- EUR 130.00 pour les coureurs licenciés FFC et UCI

Les droits d'inscription doivent être réglés au moment de la dite inscription et/ou au plus tard lors de la remise des documents administratifs à la présentation officielle du RUN TOUR VTT 2011 à la salle polyvalente de la mairie de Saint Denis (Mercredi 9 Novembre 2011).

ATTENTION : Le « pack administratif » ne sera pas délivré si les droits d'engagement (coureurs + directeurs sportifs) ne sont pas acquittés.

CATEGORIES ET CLASSEMENTS :

Pourront participer :

- Les Jeunes (17-22 ans)
- Les Hommes (23-29 ans)
- Les Masters (30-39 ans)
- Les Vétérans (40 ans et +)
- Les Dames (17 ans et +)

Les classements généraux se feront à toutes les arrivées d'étape.

En fin de course des classements spécifiques concerneront :

- Les Jeunes
- Les Masters
- Les vétérans
- Les équipes
- Les dames

NB : Il n'y aura pas de classements spécifiques pour les coureurs hommes, qui concourent directement pour le scratch.

SERVICE MEDICAL :

L'organisation met en place un dispositif afin de médicaliser toute l'épreuve :

- 1 ambulance qui suivra dans la mesure du possible toutes les épreuves de courses et de liaisons.
- 1 service médical adapté selon chaque étape véhiculé selon les possibilités pour chacune des épreuves.

FORMALITES :

L'engagement implique que les vététistes auront pris connaissance du présent règlement, et en acceptent toutes les clauses.

Les coureurs devront impérativement se soumettre à toutes les formalités d'usage exigées par le contrôle des courses de VTT, pour les départs comme pour les arrivées (émargements, appel, contrôle médical, cérémonie protocolaire, presse, etc....).

VELO :

Le changement de vélo est interdit pour l'ensemble du **RUN TOUR VTT**, notamment par rapport au profil d'étape et à la stratégie de course.

Cependant en cas de problèmes techniques ou mécaniques entre 2 étapes, le collège des commissaires pourra statuer sur d'éventuelles demandes.

L'organisation fournira des plaques de cintres... Seules ces plaques sont reconnues comme officielles.

En cas de détérioration, il appartient aux concurrents ou aux directeurs sportifs de demander à l'organisation de les remplacer.

ATTENTION : les plaques de cintres sont un support publicitaire réservé à l'organisation... Il est strictement interdit de modifier ou d'y apposer des stickers.

La plaque de cintre devra être restituée à la fin du **RUN TOUR VTT 2011**.

DIRECTEUR TECHNIQUE ou SPORTIF :

Il est vivement conseillé à chaque équipe de se faire diriger et/ou assister par un directeur technique ou sportif, voire d'un mécano.

Leur rôle se limitera à l'assistance et à l'intendance des coureurs lors des liaisons et des bivouacs...

Ils ne pourront donc intervenir à quelque niveau que ce soit lors des épreuves chronométrées.

EQUIPEMENT :

Les vététistes devront se munir de leurs affaires nécessaires pour 4 jours de course.

Par soucis de reconnaissance, il est demandé aux coureurs d'une même équipe de porter des maillots identiques.

Tout concurrent devra se munir de :

- Son V.T.T en parfait état de marche
- Son paquetage vestimentaire
- Sa lampe de poche
- Sa tente de camping (montage et démontage à sa charge)
- Son sac de couchage
- Son matelas gonflable ou tapis de sol
- Son casque et sa tenue de course
- Son nécessaire de toilette
- Son outillage
- Un gobelet ou tasse
- Ses couverts

BIVOUAC :

Un bivouac est organisé à l'issue de chacune des 3 premières journées sportives AU CAMPING DE L'ETANG SALE, pour l'ensemble des équipes... LES BIVOUACS SONT OBLIGATOIRES pour chaque concurrent. Aucune dérogation ne sera accordée.

L'organisation met en place une restauration et prend à sa charge les petits déjeuners, les déjeuners, et dîners de chacun des concurrents et directeurs sportifs. Un carnet de « Ticket Restauration » sera remis à chaque participant et accompagnateur.

ATTENTION : Les « Tickets Restaurations » sont à remettre **OBLIGATOIREMENT** à chacun des Petit déjeuners, repas, et dîners.

Pas de ticket = Pas de restauration !

ASSISTANCE :

Aucune voiture suiveuse ne sera acceptée.

Les coureurs doivent procéder à leur dépannage par leur propre moyen... L'aide extérieure sera limitée à la mise à disposition de petits matériels. L'entraide entre coureurs et coéquipiers est acceptée compte tenu du caractère exceptionnel de l'épreuve (le principe de l'autonomie totale pouvant représenter un risque).

ATTENTION : L'échange de vélo en cours d'étape ne peut se faire qu'entre coéquipiers d'une même équipe... Il appartiendra aux coureurs de signaler le changement au jury des commissaires à leur arrivée.

Les réparations devront s'effectuer à droite des routes et chemins.

L'organisation met en place un véhicule balai (moto ou fourgon suivant les étapes).

ATTENTION : Les équipes doivent communiquer les noms et prénoms de leur directeur technique au moment de l'inscription.

Le directeur technique doit obligatoirement être licencié FFC.

Les droits d'inscription du directeur technique est fixé à EUR 100.00, couvrant ses frais de restauration et de bivouac pendant le **RUN TOUR V.T.T 2011**.

ITINERAIRE & PROGRAMME :

Voir détail en annexe.

INCIDENT DE COURSE :

En cas d'accident ou d'incident de course risquant de fausser le déroulement régulier de la course (étape ou général), le directeur de l'épreuve et le collège des commissaires pourraient décider selon les circonstances de :

- Modifier le parcours
- Déterminer une neutralisation
- Considérer l'étape comme non disputée
- Annuler une partie de l'étape
- Conserver les résultats comme acquis après neutralisation
- Redonner un nouveau départ après neutralisation en tenant compte des écarts enregistrés.

RAVITAILLEMENT :

Les coureurs partent en autonomie complète pour chacune des 6 étapes (épreuves chronométrées).

Cependant des ravitaillements organisés (point sur le parcours) par les directeurs sportifs seront acceptés.

De plus un ravitaillement en :

- Agrumes
- Eau potable

Sera organisé à la fin de chaque arrivée d'étape.

Ce ravitaillement est ouvert gratuitement à tous les concurrents.

DELAI :

Les coureurs devront se présenter en temps et en lieux par rapport au planning établi par l'organisation.

Tout coureur ayant raté le départ d'une épreuve (Liaison, étape ou transfert), ne pourra plus prétendre à reprendre le départ des épreuves suivantes.

Aucun délai d'élimination n'est donc fixé, dans la mesure où le coureur reste dans le planning établi.

ABANDON :

Tout coureur qui abandonne devra restituer sa plaque de cintre ainsi que ses dossards à un commissaire.

ATTENTION : Abandonner au cours d'une étape, implique l'abandon du **RUN TOUR VTT 2011** dans sa globalité.

Cependant, les coureurs ayant été contraint à l'abandon et qui souhaitent continuer à participer à la vie du **RUN TOUR VTT 2011**, pourront participer aux liaisons ainsi qu'aux divers bivouacs.

INFRACTIONS / SANCTIONS :

Toute infraction au présent règlement, aux directives des commissaires ainsi que de l'organisation, pourront faire l'objet d'éventuelles sanctions... Notamment le non respect de la propriété des sites.

Il incombe aux commissaires de course de statuer et de les prononcer.

RECLAMATION :

Les réclamations doivent parvenir par écrit, accompagnées d'un montant de € 10.00, au plus tard une heure après l'arrivée (étape en cours) du dernier coureur.

Seuls les coureurs ont pouvoir de porter une réclamation. Tout autre demande sera rejetée d'emblée.

Le collège des commissaires examinera les réclamations et statuera lors des soirées de bivouac.

Dans le cas où la réclamation serait retenue, le montant de EUR 10.00 sera restitué au plaignant.

A l'inverse il sera perdu si le collège des commissaires estime que la réclamation n'est pas recevable.

Seules les réclamations concernant le classement par équipe peuvent être portées par le directeur sportif.

RECOMPENSES :

L'organisation met en place une grille de récompenses comprenant :

- 1 trophée ou des lots pour chaque vainqueur scratch de chaque étape
- 1 maillot ETOILES JAUNES AMBULANCE PAILLE EN QUEUE de leader (classement général) scratch à chaque étape, et au général final
- 1 maillot ETOILES BLEUES MULTIPOWER de leader jeune à chaque étape et au général final
- 1 maillot ETOILES VERTES CONSEIL GENERAL de leader Master à chaque Etape et au général final
- 1 maillot ETOILES ROUGES VILLE DE SAINT DENIS de leader vétéran à chaque étape et au général final
- 1 maillot ETOILES ROSES PROCYCLE de leader dame à chaque étape et au général final
- Trophées aux 3 premiers de chaque catégorie au classement général final
- 1 trophée pour chacun des équipiers vainqueurs du classement par équipe
- 1 trophée pour chacun des équipiers deuxième du classement par équipe
- 1 trophée pour chacun des équipiers troisième du classement par équipe
- Prime aux 3 premiers du classement général final
- Prime au vainqueur de la catégorie vétéran
- Prime au vainqueur de la catégorie jeune

DIVERS :

Le RALLYE DE VILLELE (étape 5) : Chaque coureur dispose de 1 heure pour effectuer l'épreuve chrono (7 kms) + la remontée vers LE GOLF DU BASSIN BLEU.

ATTENTION : Contrôle de signature obligatoire pour tous dans la minute + 1 heure pour chaque départ individuel

Le présent règlement s'appuie sur les clauses générales de la réglementation des courses par étapes de V.T.T.

Cependant, il a été modelé en fonction des spécificités de l'épreuve.

Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C. ; le collège des commissaires ayant naturellement le pouvoir de statuer.

RAPPEL :

Il est rappelé aux concurrents que le code de la route prévaut à tout instant de l'épreuve. La présence d'un signaleur ne signifie en aucun cas la priorité et l'usage privatif des routes et des chemins

12^{ème} RUN TOUR V.T.T.

Jeudi 10 novembre 2011

LES SABLES

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	
12h00	Accueil des coureurs	CAMPING ETANG SALE	
	INSTALLATION - Montage du bivouac	CAMPING ETANG SALE	
13h15	Briefing général		

13h50 Liaison V.T.T. Camping - La pépinière 1,000 km

ETAPE I : LA BOUCLE DES SABLES

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	DISTANCE
14h00	Etang Salé - Saint Pierre - Etang salé	Forêt de L'Etang-Salé	34,500 km

16h30 Liaison V.T.T. La pépinière - Camping 1,000 km

BIVOUAC		
HORAIRE	ACTIVITES	LIEUX
16h45	Installation du CAMPEMENT	
18h00	Proclamation des résultats	ETANG SALE
	Remise des maillots de Leader	CAMPING
	Animation	
19h00	Restauration	

12^{ème} RUN TOUR V.T.T.

Vendredi 11 novembre 2011

MARATHON DE L'OUEST

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	DISTANCE
06h30	Réveil	Camping Etang-Salé	
06h45	Petit Déjeuner	Camping Etang-Salé	
08h00	Transfert véhiculé	Etang Salé - Ermitage	30,000 Km

ETAPE 2 : LE MARATHON XC

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	DISTANCE
9H00	Départ Hommes	Ermitage - Ermitage	65,000 Km
11H00	Départ Dames	Chemin Summer - Ermitage	22,000 Km

Repas

Au fil des arrivées

16h00	Transfert véhiculé	Ermitage - Etang Salé	30,000 Km
-------	--------------------	-----------------------	-----------

BIVOUAC

	ACTIVITES	LIEUX
18h00		CAMPING
	Proclamation des résultats	ETANG
	Remise des maillots de Leader	SALE
	Animation	
	Restauration	

12^{ème} RUN TOUR V.T.T.

Samedi 12 novembre 2011

CROSSIN' LA MONTAGNE

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	DISTANCE
06h30	Réveil	Camping Etang-Salé	
07h00	Petit Déjeuner	Camping Etang-Salé	

08h00 Transfert véhiculé Etang Salé - Le Colorado 60,000 Km

ETAPE 3 : LA RONDE DU COLORADO

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	DISTANCE
09h30	La boucle du Colorado	Boucle de 25,500 km X 2	51,000 Km
09h30	La boucle du Colorado	Boucle de 25,500 km	25,500 Km

12h30 Repas au fil des arrivées Le colorado

15h30 Transfert véhiculé La Possession - Etang Salé 45,000 km

BIVOUAC

	ACTIVITES	LIEUX
18h30		CAMPING
	Proclamation des résultats	ETANG
	Remise des maillots de Leader	SALE
	Animation	
	Restauration	

12^{ème} RUN TOUR V.T.T.

Dimanche 13 novembre 2011

BIKE PARK DU BASSIN BLEU

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	DISTANCE
06h30	Réveil	Camping	
07h00	Petit Déjeuner	Camping	

8h00 Transfert véhiculé Etang Salé - Villèle 35,000 km

ETAPE 4 : LE RALLYE DE VILLELE

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	DISTANCE
9h00	Départ toutes les minutes	Golf Bassin bleu - Roquefeuil	7,000 Km

LIAISON CHRONO Roquefeuil - GOLF BASSIN BLEU 6,600 Km

TYPE RALLYE : TEMPS INDIVIDUEL IMPARTI DE 60mns = spéciale + liaison)

POINTAGE A LA MINUTE PRES OBLIGATOIRE

12h30 Repas VILLELE

ETAPE 5 : XC du GOLF

HORAIRES	ACTIVITES	LIEUX	DISTANCE
14h00	Circuit de 6,5 Km x 6	Bike Park du Bassin bleu	39,000 Km
14h00	Dames : circuit x 3	Bike Park du Bassin bleu	24,5 Km

VENDREDI 18 NOVEMBRE 2011

HORAIRE	ACTIVITES	LIEUX
17 h 00	Proclamation des résultats	ETOILE
2 h 00	Cérémonie protocolaire et remise des prix	DE
	FIESTA PARTY	MER
		SAINT
		PHILIPPE